



→ www.lachapellelaunay.fr

La Chapelle-Launay

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au terme de la première année du mandat municipal vous trouverez dans cette Lettre d'Infos n° 3 l'essentiel de l'actualité municipale de ce premier trimestre 2015.

Notre municipalité vient d'adopter le budget principal prévisionnel 2015 qui, malgré les contraintes imposées par l'État, nous permettra à la fois d'assurer le fonctionnement des services municipaux auprès de nos concitoyens, et de financer les investissements engagés pour les travaux d'aménagement de salles au groupe scolaire Jules Verne, ainsi que pour la sécurisation de la route de Vérac et l'entretien de la voirie communale. Le budget Assainissement prévoit la réfection du réseau d'assainissement collectif, principalement au sud du chemin des Violais.

Ce printemps 2015 marquera le 70ème anniversaire de la libération des camps nazis. La municipalité a décidé de s'associer aux commémorations dédiées au souvenir de ces temps barbares, en portant le témoignage des anciens à la rencontre des jeunes.

Pas plus qu'hier, la solution aux réelles difficultés que connaissent aujourd'hui nombre d'entre nous, ne réside en effet dans la désignation coupable de quelques-uns parmi nous

Pas plus qu'hier, la solution aux réelles difficultés que connaissent aujourd'hui nombre d'entre nous, ne réside en effet dans la désignation coupable de quelques-uns parmi nous seulement

différents, de toute sorte de religion ou d'origine ethnique.

Et pourtant la tentation est bien là, récurrente chez nous comme ailleurs lors du tout dernier scrutin départemental, de céder aux sirènes hurlantes de ceux-là qui n'hésitent toujours pas à désigner des boucs émissaires aux difficultés.

Parce que nous savons comment cela a mené aux pires drames du 20ème siècle et

parce que les instigateurs de ces crimes contre l'humanité ont été bannis par la communauté internationale, je vous invite tous à participer aux rendez-vous que nous vous proposons en avril et en juillet prochain.

Bien cordialement.
Jacques Dalibert, Maire

Vie Communale

Vie scolaire
Enfance / Jeunesse

Culture

Agenda

Deux nouvelles conseillères municipales.

A la suite de la démission de deux conseillères municipales, deux nouvelles conseillères, candidates non élues en mars 2014, siègent désormais au sein du conseil municipal.



Sandra Puillandre

candidate sur la liste
« Continuer ensemble pour un avenir solidaire » remplace Isabelle Lainel démissionnaire.



Virginie Rolland,

candidate sur la liste
« Expérience et Avenir » remplace Christine Sinigaglia démissionnaire.

→ Les décisions du Conseil Municipal

Conseil du 5 Février 2015

- Installation de Madame Sandra Puilandre, conseillère municipale remplaçant Madame Isabelle Lainel, démissionnaire.
- **Acquisition de la parcelle ZP 285** située à l'Ingrelot, au terme d'une procédure de bien vacant sans maître revenant de plein droit à la commune, à l'unanimité.
- **Acquisition parcelle ZL 145** située à Vêrac, pour un euro symbolique, à l'unanimité.
- **Cession d'une portion de voirie** attenante à la parcelle ZA 176, située à la Galernais, à l'unanimité.
- **ALSH - Avenant à la convention pluriannuelle** d'objectifs entre la commune de La Chapelle-Launay et l'Association des PEP 44- Coût des mercredis matin des élèves de Ste Thérèse 4 764.20 €, à l'unanimité.
- **Commission d'Appel d'Offres.** Désignation de Monsieur Vincent Guichard en remplacement de Madame Isabelle Lainel, à l'unanimité.
- **Commission CCLS Aménagement du Territoire - Urbanisme et Habitant.** Désignation de Monsieur Daniel Lecomte en remplacement de Madame Isabelle Lainel, par 20 voix pour et 2 abstentions.
- **Sécurisation de la route de Vêrac.** Approbation du Projet et lancement du marché public pour des travaux estimés à 216 000 € HT, par 19 voix pour et 3 abstentions

Conseil du 18 Mars 2015

- Installation de Madame Virginie Rolland, conseillère municipale remplaçant Madame Christine Sinigaglia, démissionnaire.
- **Dénomination de la rue du lotissement du Lattais.** Nomination de la « rue Les Trois Roses » par 20 voix pour, 2 contre et 1 abstention.
- **Convention d'adhésion au service de Médecine de prévention du Centre de Gestion de Loire Atlantique (CDG44).** Adoption à l'unanimité de la convention aux tarifs inchangés de 2014, soit une cotisation annuelle d'adhésion fixée à 0.20% de la masse salariale, et un tarif de la visite fixé à 52.30 €. Adoptée à l'unanimité.
- **Adhésion à un groupement de commandes du SYDELA.** Adhésion au groupement de commande avec le SYDELA portant sur l'achat d'électricité, à l'unanimité
- **Budget Primitif 2015.** Adopté par 20 voix et 3 abstentions pour 2 802 032.60 € de budget Fonctionnement et 1 776 282.87 € d'Investissement.
- **Budget Assainissement 2015.** Adopté à l'unanimité pour 322 876.81 € de Fonctionnement et 634 602.84 € d'Investissement.
- **Budget Caisse des Écoles.** Adopté à l'unanimité pour 12 906.48 € de Fonctionnement.
- **Subventions 2015.** 290495 € attribués aux associations, par 20 voix pour et 3 abstentions
- **Taux d'imposition 2015.** Adoption de la majoration de 3% des 3 taxes (taxe habitation, foncier bâti, foncier non-bâti), par 20 voix pour, 2 contre et 1 abstentions.
- **Avancement de grade 2015.** Nomination de 3 agents au poste d'adjoint technique de 1ère classe suite à examen professionnel. Nomination d'un agent au poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe par promotion interne. A l'unanimité
- **Appel de fonds FSL pour l'année 2015.** Adoption unanime au Fonds de Solidarité pour le Logement pour une somme de 263.65 €.
- **Participation par élève :** Fourniture scolaire : 49.43 € - Arbre de Noël : 8.23 € - Sorties scolaire : 10.62 €. A l'unanimité.
- **Frais de fonctionnement année scolaire 2014/2015.** Coût d'un élève : 598.71 €. A l'unanimité.
- **Blanche-Couronne - Attribution du marché de Maîtrise d'œuvre de l'étude de sécurisation :** Cabinet Prunet pour un montant de 16 575.00 € HT - A l'unanimité.
- **GS Jules Verne - Avenant n° 1 marché de travaux rénovation de deux salles et construction d'un préau.** Avenant n° 1 au lot n° 1 de 2 414.25 €. A l'unanimité.
- **Commissions Finances, Urbanisme-Plu, Environnement.** Désignation de Madame Virginie Rolland. A l'unanimité.
- **Commission CCLS Aménagement du Territoire-Urbanisme-Habitat.** Désignation de Madame Virginie Rolland. A l'unanimité.

→ Élections Départementales 2015

En portant en tête du scrutin Claire Tramier et Marcel Verger candidats de rassemblement à gauche, par 59 % des suffrages exprimés, les électeurs de La Chapelle-Launay ont contribué au maintien de la représentation de notre canton dans la majorité départementale de la Loire-Atlantique à gauche. Notre territoire sera ainsi doublement représenté par un élu socialiste et la seule élue écologiste siégeant désormais au sein de l'assemblée départementale.

Les habitants de La Chapelle-Launay réaffirment ainsi dans leur grande majorité, leur confiance à des femmes et des hommes de gauche pour une politique départementale solidaire et juste, attentive et humaine."



→ Budget de la commune

C'est dans un contexte national financier et économique difficile que les collectivités territoriales vont devoir élaborer leur budget 2015. Nous allons, plus que jamais, devoir faire preuve d'une gestion rigoureuse et prudente non seulement en 2015 mais pour les 3 années à venir.

Pour notre commune de La Chapelle-Launay la baisse cumulée de la Dotation de Fonctionnement versée par l'État atteindra 50 579 € en 2015 et 122 551 € en 2017. Parallèlement la dotation de solidarité versée par la communauté de communes passerait de 118 495 € en 2015 à 54 970 € en 2017.

Dans le même temps nous avons été contraints de mettre en place de nouveaux services à la population ; conséquence de la réforme des rythmes scolaires avec la création des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pour un coût annuel de 45 000 €.

Par ailleurs les charges de personnel ne cessent d'augmenter (+5,81%) avec le reclassement des basses catégories en 2014 et 2015 et les avancements programmés des fonctionnaires territoriaux.

Une gestion rigoureuse

Une analyse entre le compte administratif 2013 et celui de 2014 permet de mettre en avant les points suivants :

Les dépenses de fonctionnement **ont baissé en 2014 de -1,56 %**, dont -19,23 % des charges à caractère général, -3,97 % des charges financières. Elles ont par contre augmenté de 5,81 % pour les charges de personnel et de 17,38 % pour les charges de gestion courantes (Accueil de Loisirs Sans Hébergement, TAP et autres contributions obligatoires).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2013	CA 2014	%
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	
Produits services domaine	156 117,11 €	149 213,93 €	-4
Impôts et taxes	948 298,34 €	968 950,34 €	2
Dotations et participations	704 616,56 €	682 432,20 €	-3,14
Autres produits	94 492,83 €	93 941,45 €	-0,58
Atténuation de charges	20 398,86 €	29 010,99 €	
Produits financiers	26,86 €	3,65 €	
Produits exceptionnels	25 643,76 €	2 926,24 €	
TOTAL RECETTES	1 950 594,32 €	1 926 478,80 €	-1,23
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2013	BP 2014	%
Charges à caractère générale	562 676,93 €	454 426,79 €	-19,23
Impôts et taxes	6 970,00 €		
Personnel	577 829,80 €	618 767,08 €	5,81
Autres charges de gestions courantes	285 967,85 €	335 670,64 €	17,38
Charges financières (intérêts d'emprunts)	119 738,67 €	114 977,50 €	-3,97
Charges exceptionnelles	3 123,71 €	7 563,80 €	
Atténuations de produits	33 842,52 €	33 824,52 €	
Opérations d'ordre	1 572,96 €	1 572,96 €	
TOTAL DEPENSES	1 591 722,44 €	1 566 803,29 €	-1,56

Malgré une forte augmentation des services à la population et des charges de personnel, mais grâce à une gestion rigoureuse des autres dépenses, nous terminons l'année 2014 avec des dépenses de fonctionnement en baisse par rapport à 2013.

Perspectives 2015/2017

Compte tenu de la baisse des dotations et du désengagement de l'État sur certains services, de la baisse de la Dotation de Solidarité décidée par la Communauté de Communes Loire et Sillon, il nous faudra :

- **continuer à maîtriser nos dépenses de fonctionnement et la masse salariale.**

Ainsi le budget prévisionnel de fonctionnement 2015 par rapport à 2014 accusera une baisse de 333 791,76 € soit -10,66 %.

- **poursuivre le désendettement**, sans avoir recours à l'emprunt, et réduire nos investissements d'ici 2017 en allant à l'indispensable. En 2015, nos investissements concerneront les deux salles d'activités et le préau à Jules Verne, la sécurisation de la route de Vêrac et le Plan d'Amélioration de la voirie communale (PAVC).

- **voir s'il y a des opportunités de mutualisation avec la CCLS ou autres communes.**

L'impôt, seul levier possible

Il s'avérera cependant nécessaire d'avoir recours à l'augmentation d'impôts mais en maintenant une pression fiscale raisonnable.

Notre commune a les taxes locales parmi les moins élevées de la Communauté de Communes et donc les recettes financières les moins importantes. Les bases des valeurs locatives sont nettement inférieures à la moyenne et nous pénalisent.

Le conseil municipal du 18 mars 2015 a voté une augmentation de 3 % sur les trois taxes soit :

Désignation	Taux 2014	Taux 2015
Taxe Habitation	16.55 %	17.04 %
Taxe Foncière sur bâti	14.35 %	14,78 %
Taxe Foncière non bâti	46.64%	48.04 %



Les subventions et Participations

Le conseil Municipal a voté les subventions aux associations pour 2015 :

PARTICIPATIONS	
Caisse des écoles Fournitures	12 000,00 €
OCCE 44 Jules Verne Sortie scolaires	2 550,00 €
OCCE 44 Jules Verne Arbre de Noël	2 000,00 €
CCAS	5 000,00 €
SDIS 44	51 241,00 €
Musique et Danse 44	3 731,97 €
Animation sportive départementale	1 500,00 €
Association Sportive cantonale	250,00 €
Convention Alsh 11/15 ans	10 000,00 €
FNCC	204,00 €
Fondation du patrimoine	100,00 €
CAUE 44	96,00 €
Syndicat GrandeBrière	864,00 €
Association des Maires de l'Ouest	46,00 €
Association Fédérale des Maires de 44	728,64 €
ADICLA	300,00 €
Total	90 611,61 €
PARTICIPATIONS OGE+ STE THERESE	
OGE+ Ste thérèse	82 000,00 €
Ste Thérèse sortie scolaires	1 450,00 €
Ste Thérèse arbre de Noël	1 200,00 €
Ste Thérèse fourniture scolaire	6 700,00 €
École Ste Thérèse sub exceptionnelle voyage	800,00 €
Total	92 150,00 €

Désormais, les subventions ne seront accordées que sur présentation du compte de résultat 2014 et du budget prévisionnel 2015. Les associations qui n'ont pas produit ces documents doivent le faire rapidement.

La présentation du budget prévisionnel 2015 fera l'objet d'un article dans le bulletin municipal de juin 2015.

ASSOCIATIONS	
ASSOCIATIONS LIEES à L'ENFANCE	
Accueil TAP (PEP)	46 628,43 €
PEP 44 Accueil des P'tits Futés	51 453,83 €
Fasilamusik	3 200,00 €
Ludothèque	300,00 €
ASSOCIATIONS D'AIDE A DOMICILE	
ADAR	600,00 €
ADT 44	300,00 €
ASSOCIATIONS D'AIDE A LA PERSONNE	
Don du sang	101,00 €
ADAPEI papillons blancs	101,00 €
Alcool Assistance	101,00 €
FNATH	101,00 €
France Alzheimer	101,00 €
Vacances et Familles 44	101,00 €
AMICALES	
École Michel Cochard	101,00 €
Jeunes sapeurs pompiers de Savenay	101,00 €
Amicale des pompiers de Campbon	101,00 €
Amicale des pompiers de Savenay	101,00 €
UNC	101,00 €
Asso du musée de Chateaubriand	101,00 €
Chasseurs Basse Chapelle	200,00 €
DIVERS ASSOCIATIONS LOCALES	
Compagnons de Blanche Couronne	1 600,00 €
ACE paroisse St Martin	80,80 €
ASSOCIATIONS CARITATIVES	
Croix Rouge	252,50 €
Les Eaux Vives	250,00 €
Restaurant du cœur	252,50 €
Secours catholique	101,00 €
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
UACS Athlétisme	101,00 €
USEP	300,00 €
DIVERS ASSOCIATIONS	
Prévention routière	101,00 €
Total	106 933,06 €

→ Nouveaux commerçants Intermarché

Un nouveau départ pour le commerce en moyenne surface installé depuis 1982 alors sous l'égide « Stoc » sur le site de la Sablière en La Chapelle-Launay. Monsieur et Madame Bertrand, les nouveaux propriétaires, ont entrepris une refonte généralisée du magasin pour un meilleur service aux habitants. Nous leur souhaitons un plein succès pour la réussite de leur projet.

L'ouverture du dimanche matin s'inscrit dans leur dispositif de relance. La municipalité tient à rappeler que cette ouverture dominicale et jours fériés n'est pas soumise à l'autorisation du maire et ne relève pas des nouvelles dispositions légales concernant l'ouverture des magasins le dimanche.

L'activité de ce magasin est en effet régie par la législation existante concernant les commerces à caractère alimentaire autorisés à servir le matin du 7^{ème} jour de la semaine.





→ Travaux école Jules Verne

Les travaux à l'école Jules Verne avancent bon train. Les deux salles, à l'emplacement de l'ancien préau, sont hors d'eau et hors d'air, la chape est coulée et les cloisons posées.



Ces deux salles serviront aux Temps d'Activités Périscolaires mis en place suite à la réforme des rythmes scolaires ; jusqu'à présent les TAP occupaient la salle de la Chênaie et une des salles du Moulin.

Il fallait également un lieu pour abriter les enfants : le nouveau préau en construction a nécessité le recul de la clôture et l'aménagement du talus.

Les travaux seront terminés durant l'été et mis à disposition pour la rentrée 2015. Leur coût s'élèvera à 217 031,49 € HT.

→ Le Belvédère

La construction des logements du Belvédère touche à sa fin. Les 11 logements (4 T2, 5 T3 et 2 T4) propriétés de l'organisme bailleur ATLANTIQUE HABITATIONS, seront livrés dans les prochaines semaines.



C'est la commission d'attribution d'ATLANTIQUE HABITATIONS qui affecte ces logements sociaux aux familles inscrites auprès de la mairie, du bailleur, ou des divers services sociaux selon les critères validés par la Préfecture.



→ Stationnement gênant

Nous constatons régulièrement des cas de stationnement gênant sur les trottoirs, un rappel du code de la route s'impose :



« Article R417-10

I.- Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

II.- Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

1° Sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons ;

Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni d'une amende de 35 € prévue pour les contraventions de la deuxième classe. (...)

La municipalité avertira la gendarmerie de Savenay pour verbalisation, quand des avertissements au conducteur ne suffisent pas à lui faire modifier son comportement.

→ Quatrième ménage de printemps



Pour la quatrième année consécutive, vingt-cinq bénévoles adultes et enfants, ont répondu à l'appel de la commission extra-municipale « Environnement » à venir nettoyer samedi 28 mars 2015, les bas-côtés des routes et les fossés.

Malgré la météo menaçante, par groupe, ils se sont élancés munis de gants et pinces fournis par la municipalité. En compagnie de la jument Oxane et du poney Nico, ils ont trié les verres, ferrailles, emballages (dont beaucoup de canettes), et le tout-venant dans les sacs de différentes couleurs fournis par la communauté de communes.

Au pot de remerciements qui clôturait cette matinée, les participants ont constaté une plus faible quantité de déchets que les autres années. Cette opération s'avère néanmoins indispensable au maintien de la propreté de notre commune face aux gestes d'incivilités de quelques-uns.

→ Assainissement collectif

lancement des travaux de réhabilitation

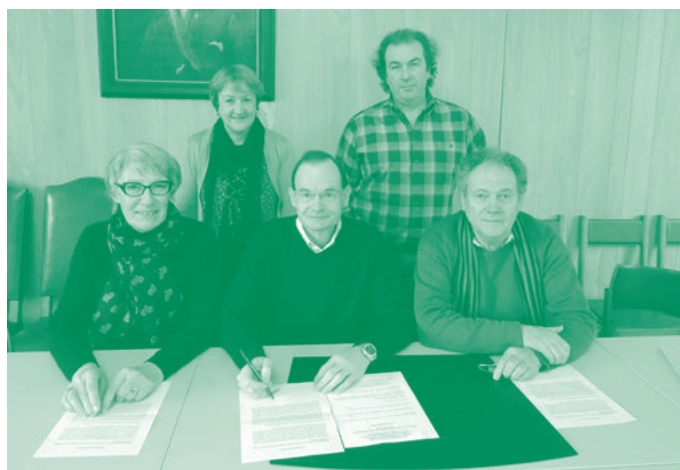
Les travaux annoncés dans nos publications précédentes vont débiter au cours de la semaine du 4 mai, pour une durée de 2 mois. Les secteurs concernés sont le Pré Jodic, la Géraudais, l'Impasse du Bois/vallée Géraud et le chemin des Violais. Les riverains impactés seront contactés par les entreprises ATEC Réhabilitation et ROUSSEAU Atlantique.

Il s'agit d'étanchéifier le réseau parasité par des infiltrations qui nuisent au bon traitement des installations d'épuration.

Pour rappel, seules les eaux usées sanitaires sont raccordables au réseau d'assainissement.

→ Les communes de Campbon, La Chapelle-Launay et Prinquiau signent une convention pour les activités jeunesse « ANIM' JEUNES »

Les maires et leurs adjoints chargés de la jeunesse se sont retrouvés le samedi 24 janvier pour co-signer une convention pour une organisation conjointe de l'animation jeunesse. Il s'agit d'une reconduction puisque l'animation jeunesse est déjà mutualisée depuis trois années. Cette convention est reconduite pour une année afin de se caler sur l'échéance du marché de prestation de service signé avec les PEP 44 jusqu'à la fin 2015 pour assurer l'animation des jeunes. Les activités d'ANIM'JEUNES sont proposées aux jeunes âgés de 11 à 16 ans à raison d'une semaine pendant les vacances d'hiver, de printemps et de la Toussaint, et pendant l'été.



Après l'ouverture pendant les vacances de printemps du 20 au 24 avril au local « Capello » de La Chapelle-Launay, l'animation jeune proposera cet été trois semaines d'animation en juillet du 6 au 24, dont un séjour à Barcelone pour les 14/16 ans du 20 au 24 et trois semaines en août du 3 au 21, dont une semaine en mini-camp du 17 au 21. De nouveau cet été, l'animation jeune aura lieu dans une salle dédiée de l'école F. DANIEL de Campbon où 40 jeunes pourront être accueillis en juillet.

→ Inscriptions Groupe Scolaire Jules VERNE

Les inscriptions au groupe scolaire Jules Verne sont effectuées dans un premier temps à la mairie ; merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

-Les enfants âgés de 3 ans en 2015 sont concernés.

-Pour les enfants de Toute Petite Section nés en 2013, il est demandé de contacter l'équipe enseignante au préalable. Vu leur très jeune âge, il est rappelé qu'ils ne seront accueillis à l'école que le matin et ne pourront être inscrits au restaurant scolaire.

→ Les jeunes d'ANIM' JEUNES préparent leur projet de séjour à l'étranger



Lors du bilan des animations 2013, les jeunes avaient exprimé le souhait d'un séjour à l'étranger sur une période jusqu'alors réservée à un mini-camp en été. Une enquête lancée sur Campbon, La Chapelle-Launay et Prinquiau auprès des jeunes qui auront entre 14 ans et 16 ans en 2015 a permis de confirmer leur intérêt pour une telle formule. Une réunion d'information pour les jeunes et leurs parents s'est tenue le samedi 10 janvier à la Chapelle-Launay. Le nombre de jeunes intéressés a amené les trois communes à décider d'ouvrir gratuitement l'ALSH à raison de 9 samedis à compter du 10 janvier 2015 afin de leur permettre de préciser leurs attentes et de **construire eux-mêmes leur séjour**. Encadrés par le directeur de l'ALSH Clément Chauvigné et d'Anaïs, animatrice, ils se retrouvent ainsi les samedis matin à la bibliothèque de l'école F. Daniel équipée de trois ordinateurs avec accès internet pour monter leur projet et organiser des actions pour aider au financement. Les jeunes ont présenté leur avant-projet aux élus le 7 mars : leur choix de destination s'est porté sur l'Espagne, avec un séjour à Barcelone du 20 au 25 juillet 2015 pour 24 jeunes encadrés de 3 animateurs. Une réunion s'est tenue avec eux le 21 mars pour les informer de la suite positive donnée à leur avant-projet et une autre le 21 avril pour informer les parents. Les communes seront bien sûr attentives au montage financier prévu.

Contact : En mairie ou au 02 40 56 72 66 (service enfance-jeunesse Campbon)

E-mail : animjeunes.campbon@orange.fr

→ Inscription restauration scolaire

Les dossiers d'inscription à la restauration scolaire pour l'année 2015 /2016 doivent être remis en Mairie pour le **31 mai 2015** impérativement.

La copie de votre attestation CAF est à joindre au dossier y compris si vous avez un coefficient familial au maximum de la grille.

Les tarifs de la restauration sont susceptibles d'être réévalués au 1er janvier 2016.



→ Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins

Dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, **les 20 et 21 juin 2015** :

A l'initiative de la municipalité,

- La Chapelle Saint-Joseph accueillera plusieurs artistes : photos, peintures seront exposées. Entrée gratuite.
- Le four à pain de La Vallée de la Cure sera mis à l'honneur, dès le matin, par des bénévoles de la commune avec chauffe du four, démonstration de cuisson du pain et dégustation. A cette occasion, divers produits locaux seront présentés.

Tous ceux qui le souhaitent pourront pique-niquer dans une ambiance agréable et conviviale.



→ faites de la musique !

A l'initiative de la commission « Animations culturelles », une fête de la musique est organisée le dimanche 21 juin en après-midi. Les personnes intéressées pour jouer de la musique en public sont vivement invitées à venir s'inscrire en mairie avant le 25 mai fin qu'une programmation soit anticipée.



→ La Chapelle-Launay se souvient

La municipalité souhaite marquer l'évènement que représente le 70ème anniversaire de la libération des camps de concentration.

En complément à la commémoration de la Victoire du 8 mai, la municipalité organise une commémoration officielle spécifique, avec la participation des élèves de CM2, le dimanche 26 avril, à 11h au monument aux morts. Un hommage sera rendu à **M. Félix Guégan**, résistant déporté, décédé à Bergen Belsen le 15 mai 1945.



- Une exposition sur la vie des camps sera ouverte en mairie du 5 au 16 mai.
- Un voyage de découverte du camp de concentration de Natzweiler-Struthof, est proposé du 6 au 10 juillet 2015, élargi à la découverte touristique de la région à définir.

Nous invitons les personnes intéressées par ce projet à une réunion préparatoire le mardi 12 mai à 20h, salle de la Chesnaie. Contact mairie : 02.40.58.33.05

→ Donnez votre avis sur l'eau, les inondations et le milieu marin

avant le 18 juin 2015 !

Un millier de personnes se sont déjà exprimées dans le cadre de la consultation sur l'eau. Et vous ?

L'agence de l'eau renouvelle son appel à participer à cette consultation publique et à **donner son avis sur deux plans d'actions pour les années 2016 à 2021** :

- la stratégie de reconquête de la qualité de l'eau définie par le Sdage (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux),
- le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI).

Consultation du public sur l'eau





L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?




Participez à la consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015

>> Pour répondre au questionnaire en ligne, vous devez copier l'adresse suivante:

<http://www.prenons-soin-de-leau.fr/cms/accueil/le-bon-etat-des-eaux/votre-avis-sur-leau/donnez-votre-avis.html>



→ Calendrier des manifestations

DATE	ORGANISATION	MANIFESTATIONS	LIEU
AVRIL			
21-04-2015	MÉDIATHÈQUE LOIRE ET SILLON	CONFÉRENCE SUR LA DYSLEXIE	Salle de la Vallée
28-04-2015	PARENTS D'ÉLÈVES DE JULES VERNE	CONFÉRENCE SUR « COMMENT FAVORISER L'ESTIME DE SOI CHEZ L'ENFANT ? »	Salle de la Chênaie
MAI			
02-05-2015	CHORALE CRESCENDO	FESTIVAL DE CHORALES	Salle de la Vallée
JUIN			
05-06-2015	ÉCOLE JULES VERNE	CHORALE	Salle de la Vallée
06-06-2015	AMICALE LAÏQUE	RALLYE VÉLO	Salle des Aulnes
06-06-2015	BASKET	FÊTE DU BASKET	Salle des Sports
07-06-2015	BASKET	FÊTE DU BASKET	Salle des Sports
07-06-2015	MUNICIPALITÉ	CONFÉRENCE CHANTÉE	Église
13-06-2015	OGE C	KERMESSE	Champ de Foire
13-06-2015	FASILAMUSIK	AUDITIONS	Salle de la Vallée
20-06-2015	COMITÉ DES FÊTES	FEUX DE LA ST JEAN	Champ de Foire
21-06-2015	MUNICIPALITÉ	JOURNÉE DU PETIT PATRIMOINE	Chapelle St Joseph Four à pain de la Vallée de la Cure
21-06-2015	MUNICIPALITÉ	FÊTE DE LA MUSIQUE	Bourg
26-06-2015	VOIX DU SILLON	CHORALES	Salle de la Vallée
26-06-2015	ÉCOLE JULES VERNE	FÊTE DE L'ÉCOLE	École Jules Verne
JUILLET			
19-07-2015	COMPAGNONS DE BLANCHE COURONNE	CONCERT LYRIQUE	Église
AOÛT			
02-08-2015	COMPAGNONS DE BLANCHE COURONNE	CÉCILE CORBEL	Salle de la Vallée
22-08-2015	CHASSE BASSE CHAPELLE	CONCOURS DE PÉTANQUE	Stade
30-08-2015	USCL	RANDO CYCLO	Salle des Aulnes et sports

→ PROCHAIN BULLETIN

Les associations sont d'ores et déjà invitées à envoyer leur article pour le prochain bulletin municipal

avant le 16 mai 2015 à l'adresse : lachapellelaunay.mairie@wanadoo.fr

RAPPEL : vos articles doivent respecter le format d'une demi-page imprimée (texte+photo).

Les retardataires ne seront diffusés qu'en fonction de la place restante.

Mairie de la Chapelle-Launay

2 place de l'église - 44260 La Chapelle-Launay

Téléphone : 02 40 58 33 05

Télécopie : 02 40 58 97 50

Courriel : lachapellelaunay.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.lachapellelaunay.fr

Directeur de publication : Jacques DALIBERT - Tirage : 1 300 exemplaires

Comité de rédaction : Jacques DALIBERT, André GAUTHIER, Angélique DUVAL-HOCHET, René LEYOUDEC, Michel GUILLARD, Soizic LEROUX.

Réalisation : KALYDÉA - 02 40 58 31 03 - www.ida-imprimerie.com

KALYDÉA respecte l'environnement et est labellisée Imprim'vert.

Imprimé sur papier recyclé, avec des encres végétales.

